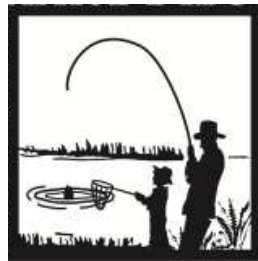


# Troutmasters Fish-Off 2022

DIMANCHE 26 MARS 2023



Concours individuel - Le vainqueur 2022 représentera notre parcours à la finale qui aura lieu en Angleterre en 2023.



Peuvent participer les pêcheurs qui chaque mois, du 21 au 20 du mois suivant, ont pris les 3 plus gros poissons soit les 36 personnes figurant sur la liste ci-jointe.

Les poissons capturés seront à disposition de chaque participant après désignation du vainqueur et photos de l'ensemble des prises.

**Vous trouverez le détail des horaires, le déroulement et le règlement au verso. Nous vous invitons à nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous, dûment complété avant le 11 février 2023.**

*Si vous pêchez habituellement avec un ami et qu'il n'est pas Troutmaster 2022, Il pourra participer hors concours, aux mêmes conditions. C'est souvent eux qui gagnent !!!*

Espérant vivement vous compter parmi nous.

Bien cordialement,

# TROUTMASTERS FISH-OFF 2022

## DIMANCHE 26 MARS 2023

### HORAIRES :

8h40	⇒	Accueil des participants – Tirage au sort des postes pour la journée
8h45	⇒	Briefing
9h00 à 12h30	⇒	Pêche
12h30 à 14h00	⇒	Repas
14h00 à 17h30	⇒	Pêche
18h00	⇒	Proclamation des résultats

### DÉROULEMENT :

Le parcours est divisé en 4 zones ; A, B, C et D. Le matin vous pêchez 2 postes dans chaque zone pendant 20 minutes, soit 8 fois 20 minutes. Vous aurez 10 minutes pour changer de zone. Même chose l'après-midi avec des postes différents.

### RÈGLEMENT :

Mouches sans ardillon ou écrasé

Bas de ligne, soie, libre

Cannes : 3 maximum

Epuisette, dégorgeoir (obligatoires)

Le vainqueur sera celui qui aura pris le plus gros poisson (poids) conservé sur la journée. Vous pourrez conserver 2 poissons, le deuxième devra être plus gros que le premier. Il devra être tué et enregistré sur la fiche de score aussitôt, pour être valable. En cas d'égalité, le total des 2 plus gros poissons comptera.

## *Tight line !!!*

✂.....

Oui, je désire participer au TROUTMASTERS FISH-OFF 2022

Le dimanche 26 mars 2023 au Moulin de Chaise Dieu du Theil

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postale ..... Ville .....

Tél. domicile..... Portable .....

Inscription :

Concurrent avec repas, apéritif, café et vin compris..... 100 euros

Repas du midi accompagnateur : 32 euros x .....personne(s) = ..... euros

Total = ..... euros

Règlement à l'ordre de SAS Jean PUCCI, Le Moulin, 27580 CHAISE DIEU DU THEIL

Renseignements : 06 07 60 72 67 – pucci.jean@wanadoo.fr – www.peche-a-la-mouche.fr